



FRANCE
compétences
CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique

Formation *certifiante* Le pilotage de la performance dans le secteur public

Les Chiffres

Au cœur du pilotage de la
performance

14 jours + certification

95% de réussite

84% de satisfaction



TEAMWORK
Community
WORKING
THINK PROGRESSIVE MODERN
MOTIVATION flexibilit
SOCIAL CRA
freede



Le pilotage de la performance dans le secteur public



POUR QUI ?

Le contrôleur de gestion cible de ce dispositif (débutant ou expérimenté) produit les informations nécessaires à la décision stratégique en terme de pilotage de la performance à destination des pilotes de processus/managers de l'entité dans laquelle il exerce. Il est au cœur « du dialogue de gestion » car c'est lui qui en est l'un des acteurs incontournables.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'employabilité : une reconnaissance de la maîtrise d'activités et de compétences en matière de pilotage de la performance qui facilite l'accès à la fonction de contrôleur de gestion dans le secteur public.

PRE REQUIS

- Un niveau de connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale et des fonctionnalités de base d'Excel.

Il s'agit pour le participant d'être en capacité :

- D'expliquer la logique de construction d'un bilan, d'un compte de résultat et de l'enregistrement des événements simples survenant dans une entreprise.
 - De savoir utiliser les fonctionnalités essentielles d'Excel : se déplacer aisément dans une feuille Excel (saisir des données, se déplacer d'une cellule à une autre, d'une colonne à une autre, insérer ou supprimer des lignes à un tableau, insérer une fonction de calcul simple, mettre en forme les données).
- Une première expérience dans la fonction contrôle de gestion


OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Se positionner en tant qu'acteur incontournable du pilotage de la performance et du dialogue de gestion
- ✓ Être force de proposition vis-à-vis de l'encadrement dans le cadre du pilotage de la performance et du renforcement du dialogue de gestion
- ✓ Faire évoluer les pratiques du contrôle de gestion dans un contexte en mutation en adéquation avec les COG (Conventions d'Objectifs et de Gestion)
- ✓ Mettre en œuvre les outils de pilotage de la performance (en particulier dans les domaines de la comptabilité analytique, de la construction et de l'analyse budgétaire, du pilotage de la masse salariale et de l'adéquation charges/ressources, des choix d'investissements).

Le pilotage de la performance dans le secteur public

MODALITES

ETAPES D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF

- 1- Dossier de candidature
- 2- Vérification des fondamentaux du contrôle de gestion via un questionnaire d'auto-positionnement à distance 
- 3- Evaluation de positionnement sur les modules thématiques
- 4- Validation des prérequis et proposition de programme de formation

Amplitude 5/6 mois au maximum

Tronc commun


Le contrôleur de gestion acteur incontournable du pilotage de la performance et du dialogue de gestion
(3 j)

5 Modules thématiques

- *La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation de ressources*
- *Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire*
- *La méthode ABC : du concept à l'outil*
- *L'analyse de la production statistique*
- *Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle*

(8 j pour un parcours complet – possibilité d'obtenir des dispenses de suivi de modules thématiques)
+ 3 jours de regroupements

Certification :

- Passation de questionnaires d'évaluation de compétences en ligne 
- Soutenance du projet professionnel devant un jury

- Projet professionnel accompagné via regroupements en présentiel (2 jours) et accompagnement à distance pendant les phases d'intersessions
- Animation continue du dispositif via un espace collaboratif avec un accès sécurisé pour chaque candidat

Le pilotage de la performance dans le secteur public

PROGRAMME

Réalisation d'un projet professionnel

- **Module 1 : Tronc commun obligatoire – 3 jours**
 - Prendre en compte la stratégie et la structure de l'organisme pour participer à la construction du système de pilotage.
 - Être force de conviction dans l'instauration de ce système de pilotage.
- **Module 2 : Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire – 1 jour**
 - Analyser les fondements et les modalités du contrôle budgétaire
 - Maîtriser les techniques d'analyse des écarts
 - Être en capacité d'instaurer un dialogue avec les opérationnels
- **Module 3 : - L'analyse de la production statistique – 2.5 jours**
 - Identifier les indicateurs pertinents à mettre en place pour piloter une activité, un processus
 - Construire et interpréter les indicateurs de statistique descriptive
 - Produire des chiffres pertinents pour le contrôle de gestion en ayant compris le fonctionnement et l'utilité de la loi Normale
 - Construire un échantillon non biaisé, comprendre et extrapoler à une population les résultats obtenus dans un échantillon
 - Rechercher la corrélation entre deux phénomènes
- **Module 4 : - La méthode ABC : du concept à l'outil – 1.5 jours**
 - Comprendre les limites de la comptabilité de gestion « classique »
 - Analyser les fondements de la méthode ABC (Activity Based Costing)
 - Accompagner la mise en œuvre de la comptabilité par activité
 - Evaluer les conséquences de la mise en place d'une comptabilité par activité
- **Module 5 : La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation de ressources – 1.5 jours**
 - Comprendre les enjeux du contrôle de gestion sociale : optimiser l'allocation des charges / ressources par activité
 - Analyser et optimiser les coûts des ressources humaines – Le suivi et le contrôle spécifique de la masse salariale
- **Module 6 : Les choix d'investissement dans la sphère publique – 1.5 jours**
 - Définir et modéliser un projet d'investissement
 - Identifier les données d'un projet d'investissement
 - Evaluer un projet d'investissement dans la sphère publique avec la méthode MAREVA
- **Modules de regroupements : Accompagnement et échanges sur les projets professionnels – 3 jours**

Epreuves de certification

Le pilotage de la performance dans le secteur public

MODALITES & DELAIS D'ACCES

Session INTER

Pas de session en INTER

Session INTRA

Les inscriptions se font via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site www.lvsn.fr
- en nous contactant directement par téléphone et/ou mail

Le calendrier de l'action de formation est fixé avec votre entreprise en fonction de ses impératifs

MODALITÉS PRATIQUES

2 possibilités déterminées pour chaque session :

- En présentiel et/ou
- Mise à distance du présentiel (classes virtuelles et travail en autonomie à distance) pour une partie du parcours de formation
- Groupe : entre 8 à 12 personnes au maximum par groupe



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour réussir votre formation, nous avons la capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Le pilotage de la performance dans le secteur public

CERTIFICATION

Cette formation aboutit à l'obtention d'un **Certificat Professionnel FFP « Le pilotage de la performance dans le secteur public »**. Cette certification professionnelle atteste que le stagiaire a acquis de nouvelles compétences au regard d'un référentiel CP FFP (Certificat Professionnel Fédération de la Formation Professionnelle) et dont la maîtrise est considérée comme nécessaire pour exercer efficacement tout ou partie d'une activité professionnelle.

La certification est délivrée à l'issue de 2 épreuves :

- Passation d'une évaluation des compétences via Internet
- Soutenance devant un jury de professionnels du « projet professionnel »

Taux de réussite aux épreuves de certification : 95%

Taux d'abandon en cours de formation : 0%

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

- Explication détaillée du processus de certification
- Présentation détaillée du programme (modules, regroupements)
- Processus qualité des formations chez LVSN
- Présentation du Système CP FFP www.cpffp.org

Un numéro de téléphone pour un contact personnalisé :

+33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : vsabouroux@lvsn.fr

Le pilotage de la performance dans le secteur public

PROFIL ANIMATEUR

Animateurs experts dans leur domaine qui développent une réelle pédagogie fondée sur la psychologie positive

LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

résolument positive, s'appuie sur les travaux de recherche de la psychologie positive qui met en avant les points forts de l'apprenant (ses connaissances par exemple) pour les renforcer et faciliter, dans un second temps, les travaux sur les points à améliorer. Ces progrès se font d'autant plus facilement que l'apprenant est dans un état d'esprit positif, constructif.

LES + DE LA FORMATION

- + **Une formation certifiante CP FFP**
(présentation du Système CP FFP sur www.cpffp.org)
- + Une pédagogie active et déductive
- + Un accompagnement individualisé et personnalisé
- + Un échange entre les participants sur leurs pratiques au quotidien et sur la base d'un projet professionnel conduit dans le cadre de la formation

Le pilotage de la performance dans le secteur public

PRIX session INTER

Pas de session INTER

Pour un prix en INTRA

Contactez nous, nous vous établissons un devis personnalisé

Pour en savoir +

Un téléphone : +33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : vsabouroux@lvsn.fr ou lnadal@lvsn.fr

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>



LVSN répond aux exigences du décret Qualité du 30 juin 2015, en étant :

- qualifié OPQF "Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation" (qualification reconnue par le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle)),
- enregistré sur la plateforme nationale de référencement Datadock

LVSN a souscrit une déclaration préalable auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) qui nous a exonéré de la TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle. A titre de contrôle, nous déposons chaque année un bilan pédagogique et financier auprès de cet organisme pour validation de l'exonération.